

# Plan d'études

# Troisième cycle

Version avril 2020

Le plan d'études est obligatoire selon les termes du paragraphe 107 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP). Tout étudiant au doctorat doit le compléter en collaboration avec son directeur, sa directrice de recherche et le faire approuver par le responsable des études du 2e - 3e cycles.

Le plan d'études vise à faciliter la planification de vos études, à favoriser la persévérance et la diplomation et à éviter les malentendus qui pourraient freiner l'avancement de votre cheminement académique.

## Quand ?

Vous devez déposer votre plan d'études complété et signé (par l'ensemble des personnes concernées), en version papier, au bureau de la TGDE avant la fin du premier trimestre de votre première inscription. Une mise à jour, une fois par année, au 31 mai, est exigée. Si vous désirez modifier votre plan d'études, vous pouvez le faire en tout temps.

## Responsabilités de chacun :

### Responsabilités de l'étudiant/e :

- Préparer une proposition du plan d'études
- Présenter cette proposition au directeur ou directrice de recherche
- Après avoir discuté de cette proposition, et obtenu l'accord du directeur ou de la directrice de recherche, compléter, signer le plan d'études et le transmettre à la TGDE de l'Institut, Madame Myrtha Jean Mary, à [myrtha.jean.mary@umontreal.ca](mailto:myrtha.jean.mary@umontreal.ca)

### Responsabilités du directeur ou de la directrice de recherche :

- Discuter avec l'étudiant/e de la proposition de son plan d'études
- Après discussion et ajustement du plan proposé, donner son accord en le signant
- Au terme de la période couverte par le plan d'études, évaluer la progression de l'étudiant/e au regard du plan qui avait été préparé.

Lors du bilan annuel, le directeur/trice de recherche et l'étudiant/e identifient les problèmes survenus et en tiennent compte dans la préparation du plan suivant.

**Veillez remplir ce document directement à l'écran  
puis le sauvegarder sur votre poste de travail.**

## **Section 1 : Identification**

### **Étudiant/e**

Nom de famille à la naissance :	
Prénom :	
Matricule :	
Programme d'études :	
Courriel :	
Téléphone principal :	
Téléphone 2 :	
Autres informations, s'il y a lieu :	

**Directeur/trice de recherche :** .....

**Co-directeur/trice de recherche :** .....

**Sujet de recherche :** .....

**Les étudiants et étudiantes du troisième cycle (Ph.D.) ont accès à un espace de travail dans le local 5030 (au 2375 Chemin de la Côte-Ste-Catherine). Pour en connaître la disponibilité veuillez-vous adresser à la responsable des services administratifs (514-343-6839).**

## Section 2 : Planification globale

Note : lors de la mise à jour du plan d'études, vérifier la planification globale et la mettre à jour, le cas échéant.

### Cheminement académique

Temps plein

Demi-temps

	Date prévue	Date effective	Commentaires, s'il y a lieu
Date d'admission			
Choix du directeur de recherche : <i>Au moment de l'admission</i>			
Enregistrement du sujet de thèse : <i>Au troisième trimestre</i>			
Examen de synthèse : <i>Entre le troisième et cinquième trimestre, sur deux trimestres consécutifs.</i> Trimestre de l'examen 1 : Trimestre de l'examen 2 :			
Projet de thèse : <i>À temps plein : fin du 5<sup>ème</sup> trimestre ou, au plus tard, milieu du sixième trimestre</i> <i>À demi-temps : au neuvième trimestre</i>			
Certificat d'éthique de la recherche sur des sujets humains (si nécessaire) <i>En même temps que le projet de thèse</i>			
Avis de dépôt de la thèse <i>Deux mois avant la date de dépôt prévue</i>			
Dépôt de la thèse <i>à temps plein, au plus tard au quinzième trimestre ;</i> <i>à demi-temps, au dix-huitième trimestre.</i>			

**Pour une description plus détaillée des étapes du cheminement académique au doctorat, veuillez-vous référer au Guide étudiant des cycles supérieurs.**



### Calendrier de rédaction pour cette année

Chapitre	Date de remise	Commentaires, s'il y a lieu

### Rayonnement (articles, congrès, colloques, réseaux, séjour d'études, stage de recherche)

### Autres activités (engagements communautaires, vie étudiante, etc.)

### Conditions financières (besoins financiers, bourses obtenues, bourses à demander, revenu d'emploi, ...)

### Temps hebdomadaire prévu pour les études

### Éléments pouvant influencer sur votre cheminement académique (congé parental, séjour à l'étranger, etc.)

### Autres informations utiles

## Section 4 : Modalités d'encadrement

**Modalités de fonctionnement pour le suivi avec le directeur/trice : fréquence des rencontres, délais de remise des textes avant les rencontres, délais de correction, etc.**

**Date prévue pour la prochaine mise à jour du plan d'études**

L'étudiant/e et le directeur / la directrice reconnaissent avoir collaboré à la définition de ce plan d'études.

\_\_\_\_\_  
Signature  
(étudiant/e)

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature  
(directeur/trice)

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature  
(co-directeur/trice)

\_\_\_\_\_  
Date

Veillez transmettre ce document dûment complété et signé à la TGDE de l'Institut, Madame Myrtha Jean Mary, à [myrtha.jean.mary@umontreal.ca](mailto:myrtha.jean.mary@umontreal.ca)  
Le responsable des études de 2e - 3e cycles l'approuvera avant de le déposer dans votre dossier-étudiant.

\_\_\_\_\_  
Signature  
(Le responsable des  
études de 2e - 3e cycles)

\_\_\_\_\_  
Date

M. Guy-Robert St-Arnaud  
Institut d'études religieuses  
Université de Montréal  
Pavillon Marguerite-d'Youville  
2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Bureau 5040  
Tél. : 514-343-6838  
[guy-robert.st-arnaud@umontreal.ca](mailto:guy-robert.st-arnaud@umontreal.ca)